



## FICHE DE POSTE

### I. INFORMATIONS SUR LE POSTE

**Intitulé du poste** : Spécialiste de la protection de l'enfant

**superviseur** : Représentante adjointe – Programmes

**Unité organisationnelle** : Programme

**Lieu d'affectation** : Libreville – GABON

**Niveau du poste** : NOC

### II. Contexte organisationnel du poste

#### Contexte organisationnel général

La mission fondamentale de l'UNICEF est de promouvoir les droits de chaque enfant, partout et en toute circonstance, à travers l'ensemble de ses actions — programmes, plaidoyer et opérations.

La stratégie d'équité, mettant l'accent sur les enfants et les familles les plus défavorisés et exclus, traduit cet engagement pour les droits de l'enfant en actions concrètes. Pour l'UNICEF, l'équité signifie que tous les enfants ont une chance égale de survivre, de se développer et d'atteindre leur plein potentiel, sans discrimination, préjugé ni favoritisme. Dans la mesure où un enfant se voit privé d'une chance égale dans la vie — sur les plans social, politique, économique, civique et culturel — ses droits sont alors violés.

De plus en plus de preuves démontrent que l'investissement dans la santé, l'éducation et la protection des citoyens les plus marginalisés d'une société, en luttant contre les inégalités, permet non seulement à tous les enfants de réaliser leur potentiel, mais contribue également à une croissance et une stabilité durable des pays. C'est pourquoi l'accent mis sur l'équité est essentiel. Il accélère les progrès vers la réalisation des droits humains de tous les enfants, qui constitue le mandat universel de l'UNICEF tel qu'énoncé dans la Convention relative aux droits de l'enfant, tout en soutenant le développement équitable des nations.

### **Contexte organisationnel du poste**

Le poste de Spécialiste en protection de l'enfance est destiné au Bureau de l'UNICEF Gabon, où le programme de protection de l'enfance constitue un volet du Programme de coopération pays.

Le/la Spécialiste rend compte au/à la Représentant(e) adjoint(e) – Programmes, avec une ligne hiérarchique fonctionnelle vers le/la Représentant(e).

### **Finalité du poste**

Le/la Spécialiste appuie l'élaboration et la préparation du/des programme(s) de protection de l'enfance et est responsable de la gestion, de la mise en œuvre, du suivi, du reporting et de l'évaluation des programmes et projets de protection de l'enfance dans le cadre du programme pays.

Il/elle fournit une orientation technique et un appui à la gestion tout au long des processus de programmation.

Le/la Spécialiste facilite l'administration et la réalisation de contributions concrètes et durables aux efforts nationaux et internationaux visant à créer un environnement protecteur pour les enfants contre toutes les formes de violence et de préjudices, et à garantir leurs droits à la survie, au développement et au bien-être, tels qu'établis par la Convention relative aux droits de l'enfant, les traités et cadres internationaux ainsi que les instances intergouvernementales des Nations Unies.

Le/la Spécialiste contribue à l'atteinte des résultats conformément aux plans, aux allocations, aux approches de gestion axée sur les résultats (GAR/RBM), ainsi qu'aux Plans stratégiques de l'UNICEF, aux normes de performance et au cadre de redevabilité.

**Pourcentage de temps consacré aux fonctions de coordination : minimum 50 %**

## **III. Fonctions clés, responsabilités et tâches associées**

### **Résumé des principales fonctions et responsabilités**

1. Appui à l'élaboration et à la planification des programmes/projets
2. Gestion des programmes, suivi et livraison des résultats
3. Appui technique et opérationnel à la mise en œuvre des programmes
4. Réseautage et développement de partenariats
5. Innovation, gestion des connaissances et renforcement des capacités
6. Fonctions de coordination harmonisée

## **1. Appui à l'élaboration et à la planification des programmes/projets**

- Appuyer la préparation, la conception et la mise à jour de l'analyse de la situation des programmes/projets de protection de l'enfance afin de garantir la disponibilité de données actuelles et exhaustives sur les problématiques de protection de l'enfance, servant à orienter le plaidoyer stratégique, les interventions et les efforts de développement de l'UNICEF en matière de droits et de protection de l'enfant, ainsi qu'à définir les priorités, les stratégies et les plans de conception et de mise en œuvre des programmes.
- Se tenir informé(e) des tendances du développement afin d'améliorer la gestion, l'efficacité et la mise en œuvre des programmes.
- Participer aux discussions stratégiques relatives à la planification des programmes/projets de protection de l'enfance. Élaborer, concevoir et préparer des propositions de programmes/projets sectoriels, en veillant à leur alignement avec les Plans stratégiques globaux de l'UNICEF et le Programme de coopération pays, ainsi qu'à leur cohérence et intégration avec le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement (UNDAF), les stratégies régionales et les priorités et plans nationaux.
- Définir des objectifs spécifiques, des résultats attendus, des stratégies et des plans de mise en œuvre pour le secteur, en utilisant la terminologie et la méthodologie de la gestion axée sur les résultats (GAR/RBM). Préparer la documentation requise pour l'examen et l'approbation des programmes.
- Travailler en étroite collaboration avec les collègues et les partenaires afin de discuter des stratégies et méthodologies, et de déterminer les priorités et capacités nationales, en vue de garantir l'atteinte de résultats concrets et durables.
- Fournir un appui technique et opérationnel à toutes les étapes des processus de programmation afin d'assurer l'intégration, la cohérence et l'harmonisation des programmes/projets avec les autres secteurs de l'UNICEF et l'atteinte des résultats prévus.

---

## **2. Gestion des programmes, suivi et livraison des résultats**

- Planifier et collaborer avec les collègues et les partenaires externes pour établir des repères de suivi, des indicateurs de performance, ainsi que d'autres indicateurs de l'UNICEF et du système des Nations Unies, afin d'évaluer et de renforcer la redevabilité, la cohérence et la livraison de résultats concrets et durables dans le secteur de la protection de l'enfance.
- Participer aux activités de suivi et d'évaluation, aux revues de programmes et aux revues annuelles avec le gouvernement et les autres partenaires afin d'évaluer les

progrès réalisés et d'identifier les actions et interventions nécessaires pour atteindre les résultats.

- Préparer et analyser les rapports de suivi et d'évaluation afin d'identifier les lacunes, les forces et/ou les faiblesses dans la gestion des programmes. Tirer les leçons apprises et utiliser les connaissances acquises pour la planification du développement et les ajustements opportuns.
- Assurer un suivi actif des programmes/projets à travers des visites de terrain, des enquêtes et des échanges d'informations avec les partenaires afin d'évaluer les progrès, d'identifier les goulets d'étranglement et les problèmes potentiels. Prendre des décisions rapides pour résoudre les difficultés ou référer les questions aux responsables concernés.
- Contrôler et vérifier l'utilisation optimale et appropriée des ressources sectorielles (financières, administratives et autres), en veillant au respect des règles, règlements et procédures organisationnels, des engagements des donateurs ainsi que des normes de redevabilité et d'intégrité. Garantir le reporting et la liquidation des ressources dans les délais requis.
- Préparer des rapports réguliers et obligatoires sur les programmes/projets à l'intention de la direction, des donateurs et des partenaires afin de les tenir informés de l'état d'avancement des programmes.

### **3. Appui technique et opérationnel à la mise en œuvre des programmes**

- Fournir une orientation technique et un appui opérationnel aux homologues gouvernementaux, aux ONG partenaires, aux partenaires du système des Nations Unies, aux autres partenaires du bureau pays et aux donateurs, concernant l'interprétation, l'application et la compréhension des politiques, stratégies, processus, bonnes pratiques et approches de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance, afin d'appuyer la gestion des programmes, leur mise en œuvre et l'atteinte des résultats.
- Organiser et coordonner la mobilisation d'experts techniques avec le Bureau régional et/ou le siège afin d'assurer un appui opportun et approprié tout au long du processus de programmation.
- Participer aux réunions des programmes de protection de l'enfance, y compris aux discussions relatives à l'élaboration de programmes et à la planification des mesures d'urgence, afin de fournir des informations, des conseils et un appui technique et opérationnel.
- Rédiger des documents d'orientation, des notes de synthèse et d'autres supports stratégiques relatifs aux programmes, destinés à l'usage de la direction, à l'information et/ou à la prise de décision.

#### **4. Réseautage et développement de partenariats**

- Établir et maintenir des partenariats de travail étroits et efficaces avec les homologues gouvernementaux compétents, les parties prenantes nationales, les partenaires mondiaux, les alliés, les donateurs et le milieu académique, à travers un réseautage actif, le plaidoyer et une communication efficace, afin de renforcer les capacités, d'échanger les connaissances et l'expertise, et de consolider la coopération en vue d'obtenir des résultats durables et à large portée en matière de protection de l'enfance.
- Préparer des supports de communication et d'information pour le plaidoyer programmatique du Bureau de pays afin de sensibiliser, d'établir des partenariats/alliances et de soutenir la mobilisation de ressources pour les programmes de protection de l'enfance et les interventions d'urgence.
- Participer et/ou représenter l'UNICEF dans les discussions et processus de planification inter-agences (UNCT) relatifs à la protection de l'enfance, en vue de collaborer avec les partenaires inter-agences dans le cadre de la planification de l'UNDAF, du système de clusters humanitaires et de l'élaboration des programmes/projets. Veiller à ce que la position, les intérêts et les priorités de l'UNICEF soient pleinement pris en compte et intégrés dans les processus de planification du développement, de définition de l'agenda et du Cluster Protection.

#### **5. Innovation, gestion des connaissances et renforcement des capacités**

- Appliquer et introduire des approches innovantes et des bonnes pratiques afin de renforcer les capacités des partenaires et des parties prenantes, et de soutenir la mise en œuvre et la livraison de résultats programmatiques concrets et durables.
- Se tenir informé(e), mener des recherches, comparer et mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion de la protection de l'enfance et de systèmes d'information. Évaluer, institutionnaliser et partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de procédures visant à assurer une efficacité et une efficacité optimales des programmes et projets durables.
- Organiser et mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités destinées à améliorer les compétences des bénéficiaires et des parties prenantes afin de promouvoir des résultats durables dans la protection de l'enfance et les programmes/projets connexes.

## 6. Fonctions de coordination harmonisée

Le/la titulaire du poste consacrer environ **50 % de son temps** aux responsabilités de coordination du cluster/secteur, en agissant en tant que point focal principal pour l'approche cluster et la collaboration inter-agences.

Les principales responsabilités de coordination comprennent notamment :

- Assurer la coordination quotidienne du secteur, contribuant à la mise en place, au maintien et au renforcement des mécanismes de coordination sectorielle, afin de garantir une collaboration efficace entre le gouvernement, les agences des Nations Unies, les ONG et les populations affectées.
- Faciliter la communication et l'alignement entre les niveaux national et infranational, et promouvoir la collaboration intersectorielle, y compris les efforts de mobilisation des ressources et de plaidoyer.
- Diriger ou co-diriger les évaluations des besoins, les exercices de planification opérationnelle et la priorisation de la réponse.
- Assurer le suivi et le reporting de la couverture, de la qualité et des progrès de la réponse sectorielle.
- Promouvoir la redevabilité envers les populations affectées et l'intégration des thématiques transversales (âge, genre, handicap, protection).
- Appuyer les processus de transition de la coordination.
- Diriger les activités de renforcement des capacités, notamment l'organisation de sessions de formation, la fourniture d'une orientation technique et la contribution aux activités de préparation aux urgences.

## IV. Impact des résultats

Le plaidoyer stratégique et efficace, la planification et l'élaboration de programmes/projets de protection de l'enfance, ainsi que l'obtention de résultats durables, contribuent à la réalisation des buts et objectifs visant à créer un environnement protecteur pour les enfants contre les préjudices et toutes les formes de violence, tout en garantissant leur survie, leur développement et leur bien-être au sein de la société.

Les réalisations des programmes et projets de protection de l'enfance contribuent, à leur tour, à maintenir et à renforcer la crédibilité et la capacité de l'UNICEF à fournir des services programmatiques en faveur des mères et des enfants, favorisant une plus grande équité sociale dans le pays.

## V. Valeurs et compétences requises de l'UNICEF

### Valeurs fondamentales

- Bienveillance
- Respect
- Intégrité
- Confiance
- Responsabilité
- Durabilité

### Compétences fondamentales

- Fait preuve de conscience de soi et de sens éthique (**Niveau 1**)
- Travaille en collaboration avec les autres (**Niveau 1**)
- Établit et entretient des partenariats (**Niveau 1**)
- Innove et s'adapte au changement (**Niveau 1**)
- Pense et agit stratégiquement (**Niveau 1**)
- Recherche des résultats à fort impact (**Niveau 1**)
- Gère l'ambiguïté et la complexité (**Niveau 1**)

## VI. Qualifications requises pour le recrutement

Formation:	Un diplôme universitaire supérieur (Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants est requis: développement international, droits de l'homme, psychologie, sociologie, droit international ou toute autre discipline pertinente des sciences sociales.
Expérience:	<ul style="list-style-type: none"><li>-Un minimum de <b>cinq (5) années d'expérience professionnelle</b> dans la planification et la gestion du développement social, dans des domaines liés à la protection de l'enfance, est requis.</li><li>-Une <b>expérience en coordination de cluster/secteur</b> est requise.</li><li>-Capacité démontrée à faire preuve d'un haut niveau d'intégrité professionnelle et de jugement stratégique pour gérer les conflits d'intérêts potentiels, tout en respectant le rôle de leadership et les obligations de redevabilité de l'organisation dans le secteur de la protection de l'enfance, au-delà de son champ strictement programmatique.</li></ul>

	<p>-Une expérience de travail dans un pays en développement constitue un atout.</p> <p>-Une expérience pertinente dans l'élaboration de programmes de protection de l'enfance au sein d'une agence ou organisation du système des Nations Unies constitue un atout.</p> <p>-Une expérience à la fois en contexte de développement et en contexte humanitaire constitue un avantage supplémentaire.</p>
Exigences linguistiques	<p>-La maîtrise du français est requise.</p> <p>-La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU (arabe, chinois, anglais, russe ou espagnol) ou d'une langue locale constitue un atout.</p>
Remarque supplémentaire	<p>Une formation obligatoire et un renforcement des capacités en <b>coordination de cluster/secteur</b> pour tout le personnel impliqué dans la coordination sectorielle, afin d'assurer la compréhension et le respect des principes fondamentaux, constituent un atout lors de la sélection et sont requis au plus tard après la prise de fonction.</p>
	<p>Ce poste est-il un poste de point focal pour la protection de l'enfance ou enquêteur (OIAI) ? <b>Oui</b></p> <p>Ce poste implique-t-il un contact direct avec des enfants, soit en face à face, soit par communication à distance, sans que cette communication ne soit modérée ou relayée par une autre personne ? <b>Oui</b></p> <p>Ce poste est-il un poste impliquant la gestion de données relatives aux enfants, telles que la manipulation ou la transmission de données à caractère personnel (noms, numéros d'identification nationale, données de localisation, photographies, etc.) ? <b>Oui</b></p> <p>Le/la candidat(e) sélectionné(e) pour ce poste sera amené(e) à interagir avec des enfants en situation de vulnérabilité : <b>Oui</b></p>